



Un acteur au service du développement

RAPPORT TECHNIQUE ANNUEL 2008

**OPTIMISER LA CONTRIBUTION DE L'ÉLEVAGE
DANS L'ÉCONOMIE ET LA VIE SOCIALE
DES MÉNAGES AGRO-ELEVEURS**

**Direction Générale
de la Coopération au
Développement**

**Programme triennal
2008 - 2010**

SIGLES ET ACRONYMES

DGCD	Direction Générale de la Coopération au Développement (Coopération belge)
ECC	Espèce à cycle court
ICD	Initiatives Conseils Développement (ONG – Mali)
IMF	Institution de Micro Finance
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
ISS	Interview Semi Structurée
OHVN	Office Haute vallée du Niger
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
PAFEC	Projet d'appui aux organisations féminines par l'élevage d'espèces à cycle court
VSF-B	Vétérinaires Sans Frontières – Belgique

TABLE DES MATIÈRES

1	PARTIE SPÉCIFIQUE DU PROGRAMME	4
1.1	OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1 : PROJET D'APPUI AUX ORGANISATIONS FÉMININES PAR L'ÉLEVAGE D'ESPÈCES À CYCLE COURT	4
1.1.1	Fiche Descriptive	4
1.1.2	Contexte local en relation avec le projet	7
1.1.3	Evolution du contexte	7
1.1.4	Les bénéficiaires	8
1.1.5	Partenariat	8
1.1.6	Méthodologie de mise en oeuvre	10
1.1.7	Synergie et relations avec les différents acteurs du développement	12
1.1.8	Adequation et evolution des ressources	13
1.1.9	Efficacité du projet	15
1.1.10	Impacts du projet	28
1.1.11	Exécution budgétaire	29
1.1.12	Viabilité potentielle	30
1.1.13	Conclusions	31
1.1.14	Leçons apprises	32
1.1.15	Annexes	32

1 PARTIE SPÉCIFIQUE DU PROGRAMME

1.1 OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1 : PROJET D'APPUI AUX ORGANISATIONS FÉMININES PAR L'ÉLEVAGE D'ESPÈCES À CYCLE COURT

1.1.1 FICHE DESCRIPTIVE

1.1.1.1 Fiche signalétique de l'objectif

L'objectif spécifique du projet est d'augmenter de façon durable, Les revenus des femmes rurales installées dans les zones ciblées grâce à l'élevage d'espèces à cycle court.

Objectif spécifique 1	Titre :	Projet d'Appui aux organisations féminines par l'Élevage d'espèces à cycle court			Référence :	PAF08DG
	Partenaire(s) local (locaux) :	Initiatives Conseils Développement (ICD)				
	Si l'objectif spécifique implique directement d'autres financements, indiqué pour quel pourcentage intervient celui de la DGCD et son évolution sur trois ans.	Augmenter, de façon durable, les revenus des femmes rurales installées dans les zones ciblées grâce à l'élevage d'espèces à cycle court.				
	Pays :	MALI	Etat/Province :	Région Koulikoro	Lieu :	Communes : Kambila, Kalifabougou
	Milieu :	<input type="checkbox"/> urbain		<input type="checkbox"/> semi-urbain		X rural
	Secteur d'activité principal* :	AGRICULTURE	Sous-secteur 1* :		Sous-secteur 2* :	
	Groupe-cible :	Femmes rurales et leurs organisations				

1.1.1.2 Cadre logique du projet

Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification	Base line	1ère année	2ème année	3ème année	Hypothèses
<p>Objectif spécifique :</p> <p>Les productions des élevages à cycle court dans les communes ciblées sont accrues et mieux valorisées par les femmes</p>	<p>Les ventes d'espèces à cycle court augmentent annuellement de 10%</p> <p>Les effectifs d'espèces à cycle court par ménage sont accrues de 20% en 3^{ème} année</p>	<p>Etablissement d'une situation de référence, enquêtes pour le suivi du revenu d'un échantillon de bénéficiaires, rapport d'activités</p>	<p>cfr situation de référence</p>				<p>Les hommes (maris) sont favorables au développement de nouvelles AGR par leurs épouses</p> <p>Les femmes gardent leur autonomie dans la gestion des revenus générés</p>
<p>Résultat 1 La production des élevages d'espèces à cycles courts est améliorée sur les plans quantitatif et qualitatif</p>	<p>En année 3 le taux de mortalité des volailles villageoises est réduit de 65 %</p> <p>En année 3 le poids à 6 mois des poules et pintades est augmenté de 20% par rapport à la situation de référence</p>	<p>Rapports d'activités du projet, données de suivi technique d'un échantillon de bénéficiaires, rapports de suivi des prestataires d'appui conseil</p>	<p>Cf. situation de référence</p> <p>0</p>	<p>50% par rapport à T0</p> <p>10% par rapport à T0</p>	<p>20% par rapport à T1</p> <p>10% par rapport à T1</p>	<p>10% par rapport à T2</p> <p>5% par rapport à T2</p>	<p>*Les différents acteurs en matière de santé animale, plus particulièrement les Services Vétérinaires Déconcentrés collaborent activement dans le processus des Réseaux de S.A .de Proximité</p>
<p>Résultat 2 Les capacités des organisations féminines sont renforcées</p>	<p>En année 3, l'ensemble des OP appuyées ont leur récépissé, appliquent leurs statuts et règlement intérieur et 2/3 des membres</p>	<p>Statuts et RI des OP, Récépissé d'existence des OP, PV d'assemblées générales des OP, Rapports d'activités du projet,</p>	<p>2</p> <p>0</p> <p>Cf. situation de référence</p>	<p>50</p> <p>50</p> <p>40</p>	<p>75</p> <p>70</p> <p>50</p>	<p>100%</p> <p>80</p> <p>66</p>	<p>Les structures qui appuient les OP ne mettent pas en œuvre des approches antagonistes à celles du projet</p>

	des OP appuyées participent à la vie de leur organisation Enfin 2/3 des OP appuyées ont un plan opérationnel.		Cf. situation de référence	30	50	70	
Résultat 3 : L'accès des OP féminines aux services de la production est facilité	En année 3, chacune des OP appuyées a au moins passé 2 contrats de prestations d'appui conseil et financement En année 3 l'ensemble des élevages appuyés sont suivis sur le plan sanitaire par un prestataire de service. En année 3, la couverture des besoins en aliment de 75% des OP appuyées est assurée	Contrats entre OP et prestataires, contrats entre OP et IMF, fiches de suivi des prestataires, enquêtes de satisfaction des besoins des bénéficiaires	0	75	90	100	Les prestataires locaux sont en règle vis-à-vis de la loi (santé animale) Les prestataires locaux sont intéressés à élargir leurs activités à la clientèle des productrices et OP d'ECC
			0	75	90	100	
			0	50	66	75	
Résultat 4 : Un système rémunérateur et durable de mise en marché des productions des élevages à CC est mis en place	En année 3 80 % des opérations commerciales dégagent des marges bénéficiaires pour chacun des acteurs : OP et intermédiaires commerciaux	Analyse économique du système de mise en marché à travers le compte d'exploitation de chaque acteur de la filière	0	60%	75%	80%	Les réactions des acteurs du marché traditionnel sont raisonnables et ne vont pas jusqu'au dumping

1.1.2 CONTEXTE LOCAL EN RELATION AVEC LE PROJET

Le problème central qui caractérise le contexte local est la faible optimisation de l'agriculture et l'élevage dans l'économie et la vie sociale des ménages. Cette situation est due à :

1. La valorisation insuffisante des productions animales à cause de compétences techniques faibles et de la mise en marché individuelle d'animaux chétifs et dans les conditions locales.
2. La valorisation insuffisante des productions végétales ; la plupart des femmes pratiquent les mêmes spéculations. En plus des problèmes de maîtrise insuffisante des itinéraires techniques, les revenus tirés de ces productions sont insuffisants à cause de la chute des prix en périodes de récolte et des difficultés de conservation.
3. Les organisations de femmes sont confrontées à des difficultés de fonctionnement ; celles-ci ne peuvent jouer leur rôle de « prise » en charge des problèmes communs et/ou la mise en œuvre d'activités communes.
4. Les femmes n'ont pas accès aux services de la production (comme les conseils techniques, services financiers pour constituer le fonds de roulement).
5. Les femmes ont difficilement accès à des marchés stables et rémunérateurs

Cette situation compromet d'une part l'approvisionnement régulier de la ville de Bamako en protéines d'origines animales et d'autre part la sécurité alimentaires des femmes productrices.

1.1.3 EVOLUTION DU CONTEXTE

Libellé	Impact ¹	Justifications	Commentaires (actions prises ou à prendre)
Crise au Nord du Mali	(0)	RAS	Aucune incidence directe sur la prestation
Hivernage	(+)	L'hivernage a été très satisfaisant	RAS
Épidémie de clavelée et variole dans certaines localités. Foyers de Newcastle dans certains villages	(-)	Toutes les vaccinations programmées 'ont pu être réalisées	RAS

*1 : (-) impact négatif ; (0) : impact neutre ; (+) : impact positif

1.1.4 LES BÉNÉFICIAIRES

Type bénéficiaire*	Catégorie	Nbre	Autres données pertinentes (évolution, réorientation,...)
BD	Productrices d'espèces à cycle court	107	Petites productrices d'espèces à cycle court constituées pour l'essentiel de volailles (poules) et de quelques petits ruminants. Certaines sont intéressées par la production de lapins à condition qu'il y ait un débouché.
BI	Intermédiaires commerciaux d'ECC	4	Ils ont bénéficié de quelques rudiments sur la suspicion de maladies afin d'isoler les animaux malades et d'éviter la dissémination de certaines maladies.
BI	Vétérinaires privés	1	RAS
B Ind	Artisans locaux (menuisiers)	2	RAS
B Ind	Fournisseurs d'équipement d'élevage	2	RAS

* : BD : bénéficiaires direct, BI : bénéficiaire intermédiaires, B Ind : bénéficiaire indirect

1.1.5 PARTENARIAT

1.1.5.1 Le Partenaire Local Principal

Dénomination :	Initiatives- Conseils-Développement
Statut juridique :	ONG
Activité centrale (spécificité) :	<p>1- Accès des producteurs agricoles et de leurs organisations au marché : promotion d'entreprises de services aux organisations de producteurs, appui à l'instauration de relations durables entre organisations et acteurs du marché (entreprises agroalimentaires, acheteurs de gros).</p> <p>2- Accès des producteurs agricoles et de leurs organisations aux services d'appui à la production (approvisionnement, prestations techniques, formation, financement, etc.).</p> <p>3- Concertations entre acteurs des filières</p>
Présentation succincte :	Créée en 2001 par des cadres maliens ayant tous une longue expérience dans la conception, la mise en œuvre de projets de développement au Mali et ailleurs ICD est une association érigée en ONG dont l'objectif est de contribuer au développement économique et social du monde rural par le renforcement des partenariats entre les producteurs agricoles organisés et les acteurs économiques des filières. Le choix d'actions en faveur des populations rurales se justifie par le caractère essentiellement rural de la pauvreté au Mali.

		Les actions de ICD sont conçues et mises en œuvre sur la base de plans d'orientation stratégique périodiques. En 2008, ICD a réalisé l'évaluation de son plan stratégique 2005 -2009. Le processus de formulation du nouveau plan stratégique est en cours.			
Date du premier contact avec VSF-B					
Adresse :					
Téléphone :	223 20 23 36 61	Fax :	223 20 23 36 61	e-mail :	icd@afribone.net.ml
Nom du responsable :		DIALLO Amadou (Directeur)			
Méthode comptable :	Livre de caisse :	<input type="checkbox"/>	En partie double :	<input type="checkbox"/>	Double analytique : <input checked="" type="checkbox"/>

1.1.5.2 Personnel VSF-B

Il n'y a pas de personnel VSF-B associé au PA FEC

1.1.5.3 Personnel local d'exécution

Nom	Fonction	Date affectation	Date de fin de contrat	Observations
Amadou Moctar Diallo	Chef de projet	Mai 2008	Déc 2010	CDD
Mamadou Touré	Chargé OP	Mai 2008	Déc 2010	CDD
Diaminatou Diarra	Chargée filière	Mai 2008	Déc 2010	CDD
Ibrahim Diallo	Comptable	Avril 2008	Déc 2010	A mi-temps sur le PAFEC et le PRODEL-k
Dicko Sow	Caissière	Avril 2008	Déc 2010	A mi-temps sur le PAFEC et le PRODEL-k
Amadou O. F Traoré	Chauffeur	Mai 2008	Déc 2010	

1.1.6 MÉTHODOLOGIE DE MISE EN OEUVRE

1.1.6.1 Stratégie et méthode de mise en œuvre

Le PAFEC vise à promouvoir un mode d'accès durable des productrices et leurs organisations au marché à travers une adaptation aux exigences du marché. Les interventions du programme consistent à responsabiliser les bénéficiaires directs et à les accompagner dans la mise en œuvre des actions.

L'accompagnement des organisations de productrices est mis en œuvre sur la base de diagnostics partagés, d'une validation préalable (par les bénéficiaires) des appuis ad hoc et d'évaluations participatives périodiques.

Le(s) système(s) de mise en marché sont décidés de commun accord avec les organisations après avoir identifié ensemble les points forts et limites des différentes options possibles et la définition des rôles et responsabilités de chacun des acteurs selon le système retenu.

Le renforcement des capacités techniques des productrices est organisé après participation active des bénéficiaires dans l'identification des besoins d'appui et d'accompagnement.

En dehors des formations et renforcement de capacités, les bénéficiaires contribuent à la prise en charge des autres appuis du projet : fonds de roulement, appui à la contractualisation, fonds d'équipement. Cette participation financière des bénéficiaires permet de vérifier leur motivation mais aussi de les responsabiliser dans la bonne utilisation des fonds.

Les contractualisations entre OP et prestataires ont permis de responsabiliser les bénéficiaires dans les choix des nouvelles orientations du projet et d'instaurer des relations durables entre acteurs locaux.

1.1.6.2 Méthode de suivi

Le projet est exécuté par l'organisation malienne, Initiatives – Conseils -Développement (ICD). Puisqu'elle dispose de compétence en production et santé animale sur l'accès au marché, elle suit la mise en œuvre des activités du projet à travers des missions d'appui et le suivi de la production des rapports d'activités.

En octobre 2008, le projet a reçu un appui technique et méthodologique de VSF Belgique à travers le BREN. En plus de cette mission des échanges périodiques sont organisés entre le BREN et le responsable du Projet (courriers électronique, appels téléphoniques, skype). Les discussions portent sur l'état d'avancement des activités, les difficultés rencontrées et les besoins en appuis spécifiques.

Au niveau interne du projet, il existe un système de suivi à deux niveaux. Le premier niveau de suivi est effectué par chaque responsable de volet. Le deuxième niveau de suivi est réalisé par le Chef de projet.

A cet effet des outils de suivi ont été élaborés. Le suivi opérationnel est réalisé périodiquement en interne (rythme mensuel ou bi-mensuel) à travers un point de situation de la bonne réalisation des activités planifiées.

Le suivi budgétaire est assuré par le chef de projet, le comptable du projet et le responsable administratif et financier du partenaire local.

Le comptable de VSF-B assure le contrôle du respect des procédures d'achat et la production des monitorings reports

1.1.6.3 Stratégie pour la durabilité

Au niveau de la durabilité technique : la stratégie de durabilité est basée sur le renforcement de capacité des productrices en techniques d'élevage afin d'améliorer leur savoir-faire. A terme, il est attendu une amélioration des capacités techniques des bénéficiaires dans la conduite d'élevages d'espèces à cycles courts grâce aux formations et conseils. Les élevages seront sécurisés à travers la contractualisation entre les bénéficiaires et les prestataires locaux de services. Les appuis fournis dans l'amélioration de l'habitat commencent à renforcer la maîtrise technique des élevages d'espèces à cycles courts.

Grâce aux accompagnements techniques initiés dans le cadre du projet (formation, sensibilisations, voyages d'études,...), quelques productrices ont déjà modifié leurs techniques d'élevage essentiellement sur le point de l'abreuvement, de l'alimentation, de la santé animale (suite aux premières campagnes de vaccination) et l'amélioration des conditions d'élevage à travers la construction de poulaillers et de poussinières.

Au niveau de la durabilité économique : la stratégie est basée sur la concertation entre les acteurs des différentes filières et le renforcement des capacités associatives des groupements féminins.

Les deux études de filières (petits ruminants et volailles) réalisées ont permis aux productrices de choisir un système d'accès au marché qui leur convient. Après évaluation de la première opération de commercialisation, 50% des OP ont opté pour une mise en marché directe de leur production tandis que l'autre moitié a opté pour la mise en marché par le canal des intermédiaires commerciaux.

Le renforcement des capacités des organisations de productrices sur l'économie des filières se fait sur la base d'un suivi, dans le temps, de la répartition du revenu généré entre les acteurs de la filière.

Au niveau de la durabilité organisationnelle : à travers la mise en marché collective de leurs productions et de tous les préalables organisationnels nécessaires à sa réussite (démocratie interne, transparence, participation, existence de règles acceptées et appliquées etc), les organisations de productrices se renforcent et commencent à initier d'autres activités au bénéfice de leurs membres (savonnerie, teintures,...).

Au niveau de la durabilité socio-culturelle : la méthodologie de conception et de mise en œuvre du PAFEC favorise son appropriation par les bénéficiaires. En effet, l'identification des actions à mettre en œuvre et leur programmation se font de manière participative. De même, les actions de renforcement des capacités techniques et organisationnelles sont mises en œuvre de façon concertée.

1.1.7 SYNERGIE ET RELATIONS AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT

1.1.7.1 Synergie et relations avec les autorités nationales et locales

Structures / personnes	Type de contact / objet de la rencontre / actions communes	Commentaires
Service local Vétérinaire,	Remise de la synthèse des rapports d'activité	RAS
Service Local de la Production et de l'Industrie Animale (SLPIA) Service local Vétérinaire	Participation au lancement de la campagne de vaccination	
	Participation à la formation des vaccinateurs	
Office de Haute Vallée du Niger (OHVN)	Formation au diagnostic différentiel des pathologies aviaires	
	Remise de la synthèse des rapports d'activité	
	Participation au lancement de la campagne de vaccination	
Mairie de Kambila	Procédures administratives nécessaire à la reconnaissance officielle	RAS
Mairie de Kati	Collecte d'information sur le marché à volaille de Kati	

1.1.7.2 Synergie et relations avec les structures partenaires

Structures	Type de contact / type d'actions	Commentaires
ONG Le Tonus	Echange sur l'organisation de la formation en alphabétisation (définition des objectifs et résultats à terme) Remise de la synthèse des rapports d'activité	Possibilité de collaboration sur la mise en relation avec les IMF promues par la dite ONG dans les zones d'intervention du projet

1.1.8 ADEQUATION ET EVOLUTION DES RESSOURCES

1.1.8.1 Les ressources humaines

L'équipe projet est constituée d'un responsable de projet, un chargé de la promotion des filières, un chargé d'appui à l'organisation des productrices, un chauffeur, un comptable et une caissière à mi-temps. L'équipe du projet est compétente et polyvalente et fait preuve d'une bonne efficacité dans la mise en œuvre des activités du projet.

Les cadres du projet sont suffisamment responsabilisés dans la planification et la mise en œuvre de leurs activités. Pour améliorer les performances du personnel, un entretien individuel et périodique est organisé. L'équipe sera renforcée par un animateur polyvalent en 2009.

Le personnel a été évalué au terme de la période d'essai et deux entretiens individuels d'appréciation ont été conduits

Résultats/ volets	Adéquation des ressources humaines ¹			
	Quant.	Qualité	Délais	Commentaires
Résultat 1 : La production des élevages d'espèces à cycles courts est améliorée sur les plans quantitatif et qualitatif	3	3	2	Le personnel du projet est qualifié et compétent. Cependant, il serait nécessaire de renforcer l'équipe compte tenu de l'étendue de la zone d'intervention
Résultat 2 : Les capacités des organisations féminines sont renforcées	4	4	4	
Résultat 3 : L'accès des OP féminines aux services de la production est facilité	4	4	2	
Résultat 4 : L'accès des OP féminines aux services de la production est facilité	4	4	4	L'étude de marché n'a pu être réalisée dans les délais prévus faute de compétence au sein de l'équipe. Sa réalisation a été sous-traitée à un prestataire de service

Echelle de 1 à 4 : 1 faible, 4 très bon

1.1.8.2 Les ressources matérielles

Le projet dispose de moyens logistiques et informatiques. Les bureaux sont en réseau et disposent d'un accès internet haut-débit. Les ressources matérielles disponibles sont satisfaisantes en quantité et qualité.

Un inventaire des équipements est joint en annexe 3

Résultats/ volets	Adéquation des ressources matérielles ¹			
	Quant.	Qualité	Délais	Commentaires
Résultat 1 : La production des élevages d'espèces à cycles courts est améliorée sur les plans quantitatif et qualitatif	4	4	3	RAS

Résultat 2 : Les capacités des organisations féminines sont renforcées	4	4	4	RAS
Résultat 3 : L'accès des OP féminines aux services de la production est facilité	4	4	4	RAS
Résultat 4 : L'accès des OP féminines aux services de la production est facilité	4	4	4	RAS

Echelle de 1 à 4 : 1 faible, 4 très bon

1.1.8.3 Les ressources financières

Le budget du projet en 2008 était de 146 947 euros financé à 85% par la DGCD. Il a pu être mobilisé à concurrence de 68% en 2008. A cause du retard accusé dans la mobilisation du financement, le projet n'a pu atteindre sa prévision.

Résultats/ volets	Adéquation des ressources financières ¹			
	Quant.	Qualité	Délais	Commentaires
Résultat 1 : La production des élevages d'espèces à cycles courts est améliorée sur les plans quantitatif et qualitatif	3	4	2	Le budget de l'alphabétisation n'a pu couvrir les demandes actuelles
Résultat 2 : Les capacités des organisations féminines sont renforcées	4	4	4	RAS
Résultat 3 : L'accès des OP féminines aux services de la production est facilité	4	4	4	RAS
Résultat 4 : L'accès des OP féminines aux services de la production est facilité	4	4	4	RAS

Echelle de 1 à 4 : 1 faible, 4 très bon

1.1.9 EFFICACITÉ DU PROJET

1.1.9.1 Etat d'avancement du projet et planning

Objectif spécifique	Indicateurs						
Résultats intermédiaires	Indicateurs	T0 (situation de départ)	Fin de programme A3	Prévu A1	Réalisé A1	Prévu A2	Réalisé A2
1 La production des élevages d'espèces à cycles courts est améliorée sur les plans quantitatif et qualitatif	Réduction du taux de mortalité de 50% par rapport à la situation de référence	Poules : 41% PR : 10%	Poules : 14% PR : 5%	Poules : 20% PR : 2,5%	11%	Poules : 16% PR : 2%	----
	Augmentation du poids des animaux de 10% par rapport à la situation de référence	Non déterminé	RAS	RAS	RAS	RAS	----
	Réduction de l'âge de la commercialisation de 7 mois à 4 mois	7 mois	4 mois	6 mois	6 mois	5 mois	----
2 Les capacités des organisations féminines sont renforcées	50% des OP appuyées ont leur récépissé	0	25	3	4	11	----
	50% appliquent leurs statuts et règlement intérieur	0	13	3	6	10	----

	2/3 des membres des OP appuyées participent à la vie de leur organisation	0	330	50	107	150	----
	2/3 de OP appuyées ont un plan opérationnel.	0	18	2	6	8	
3. L'accès des OP féminines aux services de la production est facilité	75% des OP appuyées a au moins passé 2 contrats de prestations d'appui conseil et financement	0	25	5	6	14	----
	75% des élevages appuyés sont suivis sur le plan sanitaire par un prestataire de service.	0	500	80	107	270	----
	la couverture des besoins en aliment de 50% des OP appuyées est assurée	0	13	6	0	8	----
4 Un système rémunérateur et durable de mise en marché des productions des élevages à CC est mis en place	60 % des opérations commerciales dégagent des marges bénéficiaires pour chacun des acteurs : OP et intermédiaires commerciaux	Non précisé	80	60	80	75%	----

T0 = janvier 2008

1.1.9.2 Commentaires sur l'état d'avancement de l'objectif spécifique

A l'état actuel du projet et en tenant compte des progrès accomplis dans l'atteinte des résultats intermédiaires, on peut affirmer que le projet tend positivement vers l'objectif spécifique fixé.

Deux indicateurs ont été retenus pour renseigner l'atteinte de l'objectif spécifique : l'augmentation des ventes d'espèces à cycle court de 10% par an et l'augmentation des effectifs d'espèces à cycle court de 20% en 3^{ème} année par ménage sont accrus.

Sur la base des informations collectées auprès d'une douzaine de productrices de volailles suivies pendant six mois, le revenu moyen tiré de l'élevage de poules par productrice est passé de 19 500 f cfa à 24 000 f cfa (soit une augmentation de 23% sur une prévision de 10%).

Cette augmentation est imputable à l'augmentation numérique du cheptel suite aux vaccinations et déparasitage initié dans le cadre du projet, aux actions de formations et de conduite d'élevage.

1.1.9.3 Commentaires sur le degré d'atteinte des résultats

Résultat 1 : La production des élevages d'espèces à cycles courts est améliorée sur les plans quantitatif et qualitatif

Sur les 16 productrices de volailles et 8 productrices de petits ruminants initialement proposées pour les suivis techniques et économiques, les données ont pu être régulièrement collectées auprès de 17 productrices (12 avicultrices et 5 productrices de petits ruminants). A l'issue de chaque suivi, des conseils ont été prodigués par rapport aux points faibles identifiés. Le suivi a permis de constater une forte mortalité des poussins de moins de 2 mois due essentiellement aux conditions d'élevage : sujets trop exposés aux intempéries, pas de ration appropriée. Une formation a été réalisée et a suscité la construction d'abri pour poussins au niveau de certains sites.

Le taux de mortalité des volailles est passé de 41 à 11% dans le cheptel de l'échantillon des douze productrices régulièrement suivies. Bien que les prévisions de vaccination ont été atteinte voire dépassé au niveau certaines OP, le vétérinaire n'a pu honorer ses engagements dans tous les cas car la maladie a permanemment sévit dans d'autres. Cette situation suscite du coup la réflexion sur la possibilité de développer un service de santé de proximité par l'implication des vaccinateurs de volailles.

Le poids des poules ne se déterminant pas par pesée lors de la vente, l'équipe a proposé de se référer uniquement au troisième indicateur, soit l'âge des poules au moment de la commercialisation. La majorité des poules a été vendue à l'âge de 6 mois contre 7 mois avant le projet. Cela a été favorisé par le gain de poids rapide consécutif au déparasitage. Ce gain d'un mois a eu une incidence positive sur le prix et les productrices ont pu économiser sur les coûts d'entretien des volailles.

En 2009, les indicateurs dépassés seront revus à la hausse notamment grâce à l'implication des vaccinateurs. Quant à ceux non atteints, le retard sera progressivement rattrapé avant la fin du projet.

Résultat 2 : Les capacités des organisations féminines sont renforcées

Les indicateurs fixés pour ce résultat ont été atteints voire dépassés.

Sur 6 OP accompagnées, toutes ont mis en place leurs règles de fonctionnement (statuts et règlement intérieur), quatre sont officiellement reconnues et la totalité des membres de ces OP participent activement à la vie de leur association. Chaque OP a son plan opérationnel. Mais cet aspect mérite d'être corrigé en adaptant le plan de renforcement des capacités des différentes OP et l'appui à leurs activités à leurs besoins spécifiques (car beaucoup semblent les mêmes) et à leur capacité avérée.

En 2009, quinze OP (dont 6 anciennes et 9 nouvelles) seront accompagnées. Les prévisions dépassées seront consolidées grâce au renforcement de l'équipe. Celles non atteinte seront progressivement rattrapées avant la fin du projet

Résultat 3 : L'accès des OP féminines aux services de la production est facilité

A ce niveau, certains indicateurs ont été dépassés.

Sur 5 OP prévues, 6 ont bénéficié des services du vétérinaire.

Les animaux de 107 productrices sur 80 prévues ont été vaccinés et déparasités.

Par contre le fonds de roulement n'a pu être mobilisé pour l'achat des médicaments et de l'aliment car toutes les conditions n'étaient pas réunies (ouverture de compte, période non propice pour l'achat de l'aliment, besoins non spécifiés...)

En 2009, toutes les OP bénéficieront des services du vétérinaire grâce à son implication dans le processus de suivi. Le fonds de roulement sera mobilisé au fur et à mesure des besoins exprimés. Toutes les OP répondant aux critères définis en bénéficieront.

Résultat 4 : Un système rémunérateur et durable de mise en marché des productions des élevages à CC est mis en place

Au niveau de ce résultat, il était prévu que 60 % des opérations commerciales dégagent des marges bénéficiaires pour chacun des acteurs : OP et intermédiaires commerciaux. Une seule campagne de commercialisation de volaille a été organisée.

Sur les 12 productrices suivies, 10 ont fait une marge bénéficiaire. Les marges dégagées par les intermédiaires commerciaux n'ont pu être clairement estimées car ils n'achètent pas que chez les productrices encadrées dans le cadre du PAFEC. Cependant un intermédiaire déclare faire une marge bénéficiaire minimum de 250 f cfa par sujet.

Le revenu tiré de la campagne est de 330 650 f cfa suite à la vente de 212 volatiles appartenant à 91 productrices.

En fonction du programme d'activités 2009, une étude de filière sera initiés sur la filière lapin et porcs. Les conclusions de ces différente étude et celles de l'étude de marché permettront d'améliorer le système de mise en marché ou d'en promouvoir un qui soit adapté aux activités des femmes et rémunérateur dans la durée.

1.1.9.4 Tableau synoptique des activités

Voir le tableau en annexe 2

1.1.9.5 Commentaires concernant les activités (hors formation)

Résultat 1 : La production des élevages d'espèces à cycles courts est améliorée sur les plans quantitatif et qualitatif

A1.1 : Analyser la situation de référence et dégager les actions d'amélioration

La situation de référence a été réalisée auprès d'une quarantaine de productrices réparties entre 7 organisations de productrices. Les sites enquêtés ont été identifiés avec la collaboration d'une ONG nationale intervenant dans la zone et identifiée déjà pendant la formulation (Le Tonus) et les vétérinaires privés selon les critères suivants :

- existence d'une association féminine,
- présence de femmes pratiquant le petit élevage (aviculture, cuniculture, élevage de porc et de petits ruminants),
- présence d'une caisse villageoise et/ou inter villageoise,
- présence d'un centre d'alphabétisation.

La situation de référence a permis d'identifier l'existence d'élevages de poules, de pintades, de lapins, de porcs et de petits ruminants. Aucun élevage de dindons et de canards n'a été identifié.

Suite à l'analyse de la situation de référence, les contraintes majeures à l'élevage des espèces à cycle court sont les problèmes de santé, d'habitat, d'alimentation et d'écoulement.

A.1.2 : Former les bénéficiaires en alphabétisation

Il était prévu de définir le contenu des formations en alphabétisation, de former et suivre les productrices et d'évaluer l'application du contenu de ces formations. Or, le projet a constaté une faible mise en application des formations en alphabétisation dans la zone d'intervention du projet malgré la réalisation de multiples formations par d'autres intervenants (Tonus et OHVN). En conséquence, les missions d'appui d'ICD et du BREN ont recommandé de s'assurer d'abord de la qualité des formations déjà dispensées. A cet effet, l'équipe projet se propose de faire une évaluation des compétences des productrices déjà alphabétisées. Cette étape permettra d'identifier les personnes les plus aptes à appliquer le contenu des formations. Les productrices identifiées à l'issue de ce travail pourront alors bénéficier d'une alphabétisation fonctionnelle dont les objectifs et résultats attendus seront fixés de façon générale puis de façon spécifique par rapport aux besoins du PAFEC (exercices pratiques faits sur base des outils PAFEC).

Des financements complémentaires seront recherchés par l'équipe projet et le partenaire local afin de réaliser les activités d'alphabétisation de masse plus importantes en vue de répondre aux besoins des productrices analphabètes.

A.1.3 Assurer l'approvisionnement durable des éleveurs en géniteurs de qualité

Cette activité est prévue pour 2009 et 2010. Néanmoins il faut noter que l'introduction de coqs raceurs sera conditionnée à la bonne application des innovations qui seront formulées dans le cadre du PAFEC dans le domaine de l'alimentation, de l'habitat et de la santé

A.1.4 Promouvoir l'amélioration de l'alimentation (notions de base, rationnement etc)

Le problème d'alimentation des poussins a été identifié comme une contrainte majeure. Mais aucun intérêt pour l'activité de provenderie n'a été exprimé. En conséquence, il convient d'abord de sensibiliser les productrices sur l'importance de l'alimentation et de les former au rationnement des poussins avant d'appuyer l'installation d'une provenderie.

Une mise en relation avec les fournisseurs d'aliments à base de soja (partenaires du programme Système d'Accès au Marché de ICD) est envisagée pour l'approvisionnement en intrants alimentaire ou en aliment fini. Cela sera possible dès que les formations seront réalisées.

A.1.5 Assurer l'amélioration des conditions d'élevage (logement, équipement, hygiène)

Les conditions de réalisation des infrastructures d'élevage ont été définies : la construction d'habitat amélioré et son équipement sont conditionnés à la disponibilité d'un cheptel minimum de 10 sujets (un coq et au moins neuf femelles). En dessous de cet effectif, la construction d'un poulailler a été jugé inefficace en regard du coût de construction.

L'ensemble des productrices (107) a été formé à l'amélioration des conditions d'élevage et le plan d'un poulailler amélioré a été fourni par le projet.

58 abris (dont une vingtaine de poussinières) ont été construits par les productrices et équipés en matériel d'élevage (portes, fenêtres, abreuvoirs, mangeoires et chaufferettes) par le projet. Le détail est indiqué dans le tableau en annexe 6.

A.1.6 Assurer la prophylaxie adéquate du cheptel

Un recyclage sur le diagnostic différentiel des pathologies aviaires dans les conditions d'élevage villageois et la protection des poussins a été organisé à l'intention de 2 vétérinaires privés et de leurs 3 agents techniques, de deux cadres du service local vétérinaire (SLV) et d'un agent du service local de l'industrie et de la production animale (SLPIA).

A l'issue de cette formation, un contrat de prestation de service a été signé entre 6 OP et un vétérinaire privé pour la réalisation de la formation des productrices à la lutte contre la maladie de Newcastle et la protection des poussins. Au total, 107 productrices et 2 intermédiaires commerciaux de volailles ont été formés aux deux thèmes (cf. tableau en annexe 7)

Suite à cette formation, 2700 volailles et 600 petits ruminants ont été vaccinés et déparasités grâce à l'appui du projet. Bien que la maladie ait sévit pendant toute l'année dans certaines localités, la prévision en terme de vaccination a été atteinte (1500 volailles et 500 petits ruminants).

A.1.7 Appuyer la gestion et l'analyse d'une activité économique

Il était prévu que chaque productrices développe une activité économique en plus des activités d'élevage. En 2008, le maraîchage a constitué la seule activité qu'elles ont réalisée. A cet effet, celles qui disposent de poulaillers ont utilisé la fiente des poules pour la fertilisation de leur parcelle.

A.1.7 Faire un suivi technique et économique d'un échantillon de bénéficiaires

Sur les 16 productrices de volailles et 8 productrices de petits ruminants initialement proposées pour le suivi technique et économique, les données ont pu être régulièrement collectées auprès de 17 productrices (12 avicultrices et 5 productrices de petits ruminants). A l'issue de chaque suivi, des conseils ont été prodigués par rapport aux points faibles identifiés. Le suivi a permis de constater une forte mortalité des poussins de moins de 2 mois due essentiellement aux conditions d'élevage : sujets trop exposés aux intempéries, pas de ration appropriée.

Une formation a été réalisée et a suscité la construction d'abri pour poussins au niveau de certains sites. L'application de cette formation fera l'objet d'un suivi.

A.1.9 Suivre l'application des formations

Le suivi de l'application des thèmes commencera en 2009. Puisqu'il doit permettre d'évaluer l'impact des activités conduites, d'étayer les choix techniques et de permettre aux éleveurs d'apprécier les progrès réalisés, il sera donc nécessaire de disposer d'un minimum d'intervenants pour assurer de manière régulière la collecte des données. La formule envisagée par le PAFEC est l'implication d'un prestataire de service et des productrices capables de fournir des informations fiables.

La mise en place du dispositif de suivi sera réalisée comme suit :

- ✓ Sélection et formation du ou des prestataires de service pour la collecte des données (vétérinaires), à l'utilisation des outils de collecte de données ;
- ✓ Sélection et formation des éleveurs à suivre à l'utilisation des outils de collecte de données ;
- ✓ Mise à disposition des documents et du matériel de suivi.

La sélection des productrices sera faite sur la base de critères pré- établis à savoir : disposer d'un cheptel minimum de 10 poules ou de 4 petits ruminants et avoir réalisé les innovations initiées dans le cadre du PAFEC. Elles doivent savoir lire et écrire.

Les productrices sélectionnées bénéficieront de renforcements sur différents thèmes : hygiène de l'habitat, reconnaissance de la maladie de Newcastle, rationnement/ complémentation, conduite du troupeau.

Résultat 2 : Les capacités des organisations féminines sont renforcées

A.2.1 Faire un diagnostic partagé de chacune des OP : vouloir, pouvoir, faire

Sur sept OP identifiés, 6 ont été diagnostiquées sur la base d'une grille et d'un outil de diagnostic élaborés par l'équipe du projet et finalisé à l'occasion d'une réunion inter équipes ICD. Les points de progression ont été identifiés et validés au cours des séances de restitution des résultats des diagnostics.

Les résultats du diagnostic ont montré qu'aucune OP n'est organisée spécifiquement autour du petit élevage. Bien au contraire, elles sont toutes multifonctionnelles et ne disposent d'aucun plan opérationnel. Les normes réglementaires prédéfinies entre elles ne sont pas respectées (faible participation aux réunions, faible taux de recouvrement des cotisations, pas de statuts et règlement définis).

A.2.2 Identifier les points de progression et les actions à mettre en œuvre

Suite au premier diagnostic réalisé dès le démarrage du projet, les points de progression ont été identifiés et les actions à mettre en œuvre ont été définies pour le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles des OP partenaires.

Les actions mises en œuvre ont porté sur :

- l'organisation interne des OP (formation à la compréhension de la typologie des associations existantes au Mali, appui à l'accompagnement pratique des OP, appui à l'élaboration des règles de fonctionnement interne) ;
- la reconnaissance officielle (appui à l'élaboration des statuts et à l'obtention de récépissé) ;
- la réalisation de l'atelier bilan des activités.

Les OP ont été appuyées conformément aux activités programmées dans leurs plans d'action (programme d'activités) sur la base des éléments de diagnostic participatif.

A 2.3. Formuler les appuis et accompagnements nécessaires

Les appuis et accompagnement nécessaires ont été formulés de façon participative sur la base des éléments de diagnostic et des besoins réels des productrices :

- accès aux services et soins vétérinaires et d'autres pourvoyeurs de service en élevage ;
- appui à la reconnaissance officielle des OP
- formation à la santé et protection des volailles villageoise
- accès aux intrants alimentaires
- amélioration des conditions d'élevage
- appui à la commercialisation.

A.2.4 Mettre en œuvre les actions de renforcement des OP : formation, voyage d'étude / d'échange, accompagnement pratique, renforcement institutionnel

Un voyage d'étude et d'échange a été réalisé à Zantiébougou sur la structuration et le fonctionnement d'une coopérative. Y ont participé vingt cinq productrices membres de six coopératives partenaires.

Pour l'organisation interne, les OP de Sananfalani, Sokolombougou, Dougan, Mangola, Kalifabougou et N'gorongodji ont été appuyées dans le choix du type d'organisation qui leur convient. Un atelier de formation et d'information sur la typologie des organisations existantes au Mali a été organisé dans ces six OP. Après cette formation, les actions de renforcement ont été suspendues à Sananfalani et Sokolombougou car il fut constaté que ces deux OP n'ont pas assez d'intérêt pour les actions du Pafec. Par contre, les autres ont été accompagnées dans l'élaboration et la validation des statuts et des règles de fonctionnement interne. Les coopératives de Dougan, N'gorongodji, Kambila et Kalifabougou sont reconnues officiellement.

En 2009, les appuis aux OP seront définis en fonction des spécificités de chaque OP.

A.2.5 Appuyer l'animation interne de la vie de l'organisation : application du RI, des statuts, modalités de gouvernance, appui à la réalisation des assemblées générales, formulation de programmes d'activités, bilans périodiques.

Le projet a appuyé 6 OP dans l'élaboration de leur statut et règlements intérieurs. Quatre sont à ce jour reconnues officiellement. La procédure des deux autres est en cours. Une assemblée générale a été organisée au niveau de chaque. Elles ont permis de faire le bilan des activités 2008 et programmées celles de 2009.

A.2.6 Appuyer les OP dans leur dialogue avec leur membre sur l'organisation de la production et la commercialisation

Cette activité est liée à la demande et aux exigences du marché. Elle sera clairement définie en fonction des résultats de l'étude de marché en cours.

A.2.7 Appuyer les OP dans leur rôle de facilitation de l'accès des bénéficiaires aux services de la production

Un contrat de prestation de service a été signé entre les OP et un vétérinaire privé avec l'appui de l'équipe projet depuis juillet. Les réalités de terrain ont montré que les productrices et coopératives ne seront pas capables de supporter les frais de déplacement conclus entre les productrices et le

vétérinaire et la distance qui les sépare ne facilite pas aussi l'accès aux services du vétérinaire. Après un entretien avec les parties prenantes, il a été jugé nécessaire d'adopter un système de santé de proximité à travers l'implication de vaccinateurs villageois.

Résultat 3 : L'accès des OP féminines aux services de la production est facilité

A.3.1 Appuyer la contractualisation avec les prestataires locaux

Le fonds d'appui à la contractualisation a été mobilisé pour la réalisation de la campagne de déparasitage et de prophylaxie et pour la formation des productrices à la lutte contre la maladie de Newcastle et la protection des poussins.

Puisqu'il a été constaté que le vétérinaire n'a pu respecter tous les délais indiqués dans le contrat, une réflexion a été entamée lors des réunions bilan sur la possibilité de recourir aux vaccinateurs de volailles villageoises..

A.3.2 Appuyer la mise en place des dotations équipement

La mobilisation des dotations équipement a été liée à l'application des innovations formulées dans le cadre du PAFEC notamment dans le domaine de l'habitat (poulaillers et poussinières améliorés construits selon le plan fourni). Les investissements ont été faits au fur et mesure de la réalisation des infrastructures. Les bénéficiaires ont contribué (en matériaux locaux et en main d'œuvre) à concurrence de 40 à 50% des investissements totaux.

A.3.3 Appuyer la gestion des dotations équipement

L'octroi des équipements aux bénéficiaires est assuré par les OP elles-mêmes après que l'équipe projet constate que les infrastructures répondent aux normes définies. A cet effet une fiche de gestion de la répartition des équipements a été mise au point. Elle est émarginée par chaque bénéficiaire. Un point de situation des investissements a été fait au niveau de chaque OP.

A.3.4 Appuyer la gestion des dotations de fonds de roulement

La mobilisation du fonds de roulement n'a pu avoir lieu car toutes les conditions de mobilisation préalablement définies n'étaient pas réunies :

- l'ouverture d'un compte de l'OP auprès d'une IMF ;
- l'identification des besoins d'accompagnement à financer (OP et PAFEC) ;
- la définition par les OP avec l'appui du PAFEC des conditions et des modalités de gestion des fonds (cahier de charge).

Par contre, il pourra être mobilisé dès que les formations en alimentation seront réalisées et quand le principe d'implication des vaccinateurs de volailles villageoises sera acquis.

Résultat 4 : Un système rémunérateur et durable de mise en marché des productions des élevages à cycle court est mis en place

A.4.1 Réaliser des études de marchés approfondies (marchés locaux et Bamako)

L'étude de marché est en cours d'exécution.

A.4.2 Réaliser des études légères de filière des espèces à cycle court afin d'évaluer et de caractériser l'offre et la demande actuelle, de connaître les acteurs et leur stratégie

Deux études légères sur les volailles et les petits ruminants ont été réalisées. Elles ont permis d'une part de connaître les différents maillons des dites filières, les acteurs et leurs stratégies et de caractériser l'offre et la demande actuelle. D'autre part elles ont permis d'identifier des pistes de travail pour le projet :

- le renforcement de la capacité organisationnelle, technique et stratégique des productrices
- l'accès des productrices aux services de la production, au financement et aux marchés

Pour la réalisation de l'étude, tous les principaux acteurs ont été impliqués : les productrices, les intermédiaires commerciaux et les marchés

A.4.3 Restituer les résultats des études aux OP et à leurs membres

Les résultats des études ont été restitués et validés par les productrices et intermédiaires commerciaux de Kalifabougou, Kambila, Sonityéni, Gorongodji et Mangola.

A.4.4 Renforcer les acteurs du marché

Sur trois intermédiaires commerciaux, deux ont bénéficié de cage de transport de volailles. Les trois ont bénéficié d'une formation sur la lutte contre la maladie de Newcastle. En 2009, le projet envisage de renforcer leur capacité sur les aspects gestion.

A.4.5 Décider de la stratégie de mise en marché (produits, articulation avec des intermédiaires installés ou promotion d'un nouveau système de mise en marché... etc.) et la mettre en œuvre

Une campagne de commercialisation a été organisée lors des fêtes de fin d'année. Les résultats sont indiqués dans le tableau en annexe 8.

A l'issue de l'évaluation de cette campagne, trois villages sur six villages sont satisfaits de cette stratégie et les autres avouent avoir eu des difficultés avec leurs intermédiaires commerciaux d'où la réflexion sur la pérennité de la stratégie. A l'heure actuelle, des échanges sont en cours avec les productrices pour la mise en place d'un système plus adapté et durable de mise en marché.

A.4.6 Analyser les performances du système de mise en marché

Un état de commercialisation est disponible pour chaque productrice et pour chaque OP dont l'analyse nous permet de confirmer que le système de mise en marché n'est pas performant pour toutes les productrices. D'où la nécessité de mieux réfléchir sur un nouveau système de mise en marché avec elles.

1.1.9.6 Planification des activités pour 2009

Tenant compte des réalisations de 2008 et de l'évolution du contexte, la planification des activités pour 2009 a été adaptée et est jointe en annexe 1

1.1.9.7 Tableau synoptique des activités de formation

Type de formation et formateurs	Lieu	Bénéficiaires		Durée (en j)	Dates		Objectif de la formation	Support pédagogique	Appréciation formation1
		Nbre	Nom ou catégorie		prévues	Réelles			
Habitat des volailles	Kalifabougou, Mangola, Dougan, Sonityèni, Kambila, Ngorongodji	109	Productrices, maçons	0,5	Nov. 08	Nov. 08	Améliorer les conditions de logement des volailles	Plan d'un poulailler amélioré, démonstration	3
Lutte contre la maladie de Newcastle	Kalifabougou, Mangola, Dougan, Sonityèni, Kambila, Ngorongodji	109	Productrices (107) Intermédiaires commerciaux (2)	0,5	Déc. 08	Déc. 08	Assurer la lutte contre la maladie de Newcastle	Planche, sujets malades	3
Protection des poussins	Kalifabougou, Mangola, Dougan, Sonityèni, Kambila, Ngorongodji	107	Productrices	0,5	Déc. 08	Déc. 08	Améliorer les conditions d'élevage des poussins	Planches, démonstration sur des sujets malades	3
Diagnostic différentiel des pathologies aviaires en milieu villageois	Kati	8	Agent des services de l'Etat (3) Vétérinaires (5)	1	Déc. 08	Déc. 08	Assurer la lutte contre les pathologies aviaires	Guide pratique de diagnostic des pathologies aviaires Démonstration sur des sujets malades	3

Identification, élaboration, mise en œuvre et évaluation d'un module de formation	Bamako	3	Equipe projet pafec+ 12 cadres d'autres projet d'ICD	10	Déc- 08	Janvier 2009	Savoir élaborer et exécuter un module de formation	Cahier du participant	3
---	--------	---	--	----	---------	--------------	--	-----------------------	---

**1 (4) : très bon ; (3) : bon ; (2) : moyen ; (1) : faible ; (0) : mauvais*

1.1.9.8 Commentaire sur les activités de formation

- Formation des cadres du projet :

Formation à l'identification, élaboration, mise en œuvre et évaluation d'un module de formation :

Cette formation a été organisée à l'intention de l'équipe projet et d'une douzaine de cadre du partenaire local. Elle leur a permis d'acquérir des connaissances sur :

- L'analyse des besoins de formation ;
- La définition des différents concepts liés au module de formation ;
- La structuration du module de formation ;
- La formulation des objectifs pédagogiques.

Lors de la formation, certains supports du projet ont été présentés. Les observations apportées par les participants ont permis de les ajuster et de les améliorer.

- Formation des bénéficiaires indirects

Formation des vétérinaires et cadres des services techniques au diagnostic différentiel des pathologies aviaires dans les conditions du village :

Un recyclage sur le diagnostic différentiel des pathologies aviaires dans les conditions d'élevage villageois et la protection des poussins a été organisé à l'intention de 2 vétérinaires privés et de leurs 3 agents techniques, de deux cadres du service local vétérinaire (SLV) et d'un agent du service local de l'industrie et de la production animale (SLPIA). Les supports utilisés ont été les planches illustrées élaborées par l'équipe projet et validées par les bénéficiaires de la formation.

A l'issue de cette formation, un contrat de prestation de service a été signé entre 6 OP et un vétérinaire privé pour la réalisation de la formation des productrices à la lutte contre la maladie de Newcastle et la protection des poussins.

- Formation des bénéficiaires directs

Formation sur l'habitat des volailles :

Au démarrage du projet, il était ressorti de la situation de référence que les habitats existants étaient inadaptés et favorisaient un parasitisme permanent. A cet effet, les productrices ont souhaité être appuyées dans la réalisation d'infrastructures améliorées. Un voyage d'étude a été organisé à l'intention d'une trentaine de productrices et un plan de poulailler et poussinière moderne a été fourni par le projet. Une séance de démonstration a été réalisée au niveau de chaque OP. A termes les productrices ont construit 58 abris dont une vingtaine de poussinières. Les équipements ont été fournis par le projet.

Formation sur la lutte contre la maladie de Newcastle et la protection de poussins

Le contenu des formations sur la lutte contre la maladie de Newcastle et la protection a été défini avec les bénéficiaires. L'équipe projet a élaboré les supports pédagogiques et les a validés avec les productrices. Au total, 107 productrices et 2 intermédiaires commerciaux de volailles ont été formés aux deux thèmes.

La formation a été réalisée aux bénéficiaires par un vétérinaire privé. Le suivi de l'application des thèmes démarrera en 2009. A cet effet des outils de suivi ont été élaborés.

1.1.10 IMPACTS DU PROJET

Analyse qualitative

Il est certes tôt de voir les impacts directs du projet, mais certains sont perceptibles :

- **Empowerment des productrices** : on constate progressivement évolution des relations économiques et sociales des productrices avec leur environnement villageois. Cela se traduit par la capacité de négociation des productrices.
- **Apprentissage technique** : Quelques productrices ont déjà modifié leurs techniques d'élevage suite aux formations et conseils prodigués lors des missions de suivi (essentiellement sur le point de l'abreuvement, de l'alimentation, la santé animale grâce aux vaccinations et de l'habitat).
- **Amélioration des capacités** des prestataires privés en santé animale à travers leur recyclage, l'élargissement de leur clientèle et leurs capacités à nouer des relations durables avec des clients.
- **L'augmentation numérique du cheptel** : comparativement à la situation de référence, on constate une augmentation du cheptel grâce aux interventions du vétérinaire. Cette situation favorise du coup une augmentation des revenus des productrices.

En termes d'effets induits, on peut citer les nombreuses demandes d'extension du projet aux zones non encore couvertes et l'utilisation de la fiente pour la fertilisation des parcelles de maraîchage.

1.1.11 EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

1.1.11.1 Dépenses par résultats

Cf. rapport financier.

1.1.11.2 Commentaires sur l'exécution budgétaire

Résultat	Niveau d'exécution
1. Amélioration de la production et de la productivité des espèces à cycle court	10%
2. Amélioration de l'organisation interne des productrices d'espèces à cycle court	38,8%
3. Accès aux services de la production	20,6%
4. Accès au marché	16%

Résultat 1 : A ce niveau l'exécution budgétaire est de 10%. Cette sous-consommation se justifie par le retard initial de 4 mois ayant entraîné (pour certaines activités liées à des contraintes saisonnières) un retard effectif de 8 mois (formations de masse, alphabétisation). Cette situation n'a pas permis la mobilisation des fonds pour la réalisation de ces activités. D'autre part la ligne relative à la mise à disposition des géniteurs n'était pas programmée pour cette année. Le retard pourra être rattrapé en année 2 et 3.

Résultat 2 : Le budget a pu être mobilisé à concurrence de 38,8%. Ce niveau d'exécution se justifie aussi par le retard de démarrage.

Résultat 3 : l'exécution budgétaire à ce niveau est de 20,6%. Cette sous consommation est due essentiellement au retard accusé dans la mobilisation des fonds équipements et fonds de roulement. De plus il faut signaler que le fonds d'appui à la contractualisation a été faiblement mobilisé à cause de la persistance de certaines pathologies (notamment la maladie de Newcastle).

Résultat 4 : l'exécution budgétaire est de 16%. Cela se justifie surtout par le retard initial de 4 mois et celui accusé dans le démarrage de l'étude de marché.

1.1.12 VIABILITÉ POTENTIELLE

Actions (ou groupes d'actions)	Utilisateurs	Adoption technol. ¹	Maîtrise technique ¹	Maîtrise Coûts récurrents ¹	Commentaires
Diagnostic différentiel des pathologies aviaires	vétérinaires, agents techniques de l'Etat	3	3	3	RAS
Lutte contre la maladie de Newcastle	Productrices, intermédiaires commerciaux	4	4	4	RAS
Amélioration des conditions d'élevage (Habitat)	Productrices	3	3	3	58 abris dont une vingtaine de poussinières
Protection des poussins	Productrices	3	3	3	20 poussinières construites
Organisation interne des OP	Productrices	4	4	4	4 OP sur 6 reconnues officiellement. 6 OP disposent de statut et règles de fonctionnement internes
Mise en relation avec les prestataires de service	Productrices	2	2	2	Un contrat de prophylaxie et un contrat de formation
Appui à l'organisation de la commercialisation des volailles	Productrices	3	3	3	Utilisation de supports de commercialisation (registre de vente)

*¹ : (4) : très bon ; (3) : bon ; (2) : moyen ; (1) : faible ; (0) : mauvais

1.1.13 CONCLUSIONS

Les points forts	Les points faibles (+ problèmes rencontrés)	Mesures prises pour remédier au problème	Mesures à prendre
1/ Au titre des activités techniques			
Renforcement de capacité des productrices dans la lutte contre la maladie de Newcastle et la protection des poussins Appui à la réalisation d'infrastructures d'élevage	La maladie de Newcastle a sévit permanemment dans certaines localités. Cette situation n'a pas permis l'exécution correcte du plan de prophylaxie	Le projet a sursis à l'exécution de la prophylaxie dans ces zones	Reprendre la vaccination dès qu'on aurait constaté une atténuation de la situation
2/ Au titre des formations			
RAS			
3/ Au titre de l'administration / gestion du projet*1			
RAS			
4/ Au titre de la logistique			
RAS			
5/ Au titre de la comptabilité et des finances			
RAS	Quelques retards dans la transmission des MR depuis HQ		Attirer l'attention du HQ
6/ Au titre des ressources humaines			
Equipe du projet compétente et polyvalente avec la possibilité de se déléguer des tâches respectivement en cas de besoin (missions conjointes en vue d'améliorer l'efficience des ressources)	Zone d'intervention suffisamment vaste pour 3 cadres	Délégation de certaines tâches	Renforcer l'équipe avec un technicien polyvalent

1 : y compris au niveau du PLP

1.1.14 LEÇONS APPRISES

L'opération « Vaccination et le déparasitage » des volailles et petits ruminants a été très appréciée par les bénéficiaires. Par contre, le vétérinaire n'ayant pu honorer tous ces engagements, il est important de développer un réseau de santé de proximité à travers l'intervention de vaccinateurs de volailles pouvant servir aussi de relais entre les productrices et le vétérinaire.

1.1.15 ANNEXES

1. Carte du pays / de la zone d'intervention.
2. Tableau synoptique des activités
3. Planification des activités de l'année suivante
4. Inventaire des équipements
5. Tableau de KM
6. Tableau de répartition des équipements fournis par le PAFEC
7. Tableau descriptif de la situation des formations
8. Tableau descriptif de la première campagne de commercialisation des volailles

Annexe 6 : Répartition des équipements fournis par le PAFEC

Villages	Equipement d'élevage					
	Portes	Fenêtres	Abreuvoirs	Mangeoires adultes	Mangeoires poussins	Chaufferettes
Kambila	6	4	1	1	1	1
Ngorongodji	9	20	7	7	1	2
Sonityèni	1	2	1	1	1	
Kalifabougou	8	16	0	0	0	0
Dougan	26	13	13	13	13	6
Mangola	8	16	14	6	7	
TOTAL	58	71	36	28	23	9

Annexe 7 : Situation de formation des productrices

Villages	Formation	
	Lutte contre la maladie de Newcastle	Protection poussins
Kambila	12	12
Ngorongodji	24	24
Sonityèni	15	15
Kalifabougou	21	21
Dougan	23	23
Mangola	12	12
TOTAL	107	107

Annexe 8 : Situation de la première campagne de commercialisation de volailles

Villages	Nombre de productrices par OP	Nombre de productrices ayant fournis de poules	Nombre poules vendu	Montant total (f cfa)
Kambila	12	5	21	31 800
Ngorongodji	24	20	39	58 000
Sonityèni	15	14	19	26 750
Kalifabougou	21	17	25	33 800
Dougan	23	23	42	69 500
Mangola	12	12	66	110 800
TOTAL	107	91	212	330 650

